

Séance du 16 décembre 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé, Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

ABSENTE : Mme Loupien-Suarès.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS - Toponymie - Dénomination de voies.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La présente délibération, sur proposition de la commission toponymie du 15 décembre 2009, a pour objet d'attribuer un nom aux voies et aux lieux suivants :

- la voie en impasse du lotissement « Clos Latxague » située rue Joseph Latxague (maisons jumelées) : « allée Fontaine des Anges ».
- la voie en impasse de desserte de l'immeuble de l'association Suerte, association à vocation sociale, située rue de Bécadine : « allée de Lalanne » (ancienne ferme).

Je vous propose d'approuver ces dénominations.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.